



REGARDS

SUR NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU

numéro **70** - Février 2011



À LIRE

Le Mot du Maire	2
Infos pratiques	2
Permanences des élus	2
Les vœux	3
A propos	4
Les brèves	6
Le carnet	6
Compte-rendu des Conseils Municipaux	7
Déclarations préalables	7
La vie de la commune	8



LE MOT DU MAIRE

Bernard JOPPIN

Madame, Monsieur

Permettez-moi de vous présenter mes meilleurs vœux 2011 pour vous, votre famille et ceux qui vous sont chers.

Nous avons déjà largement entamé les premiers mois de l'année, et c'est aussi le moment de faire le point avec vous tous.



• 2010 est passé avec son cortège de joies et de peines aussi dans la vie municipale.

Nous avons partagé les joies des fêtes locales si réussies comme la fête du village et des associations, le beau week-end des Médiévales, celui du patrimoine, et celle du Téléthon. Et chacun se félicite aussi de la qualité des équipes administratives et techniques du personnel communal en place. Nous avons réalisé de nombreux travaux de voiries bien visibles, et géré très sainement les finances publiques. Nous aurons aussi partagé un mois de décembre très hivernal et pénible, quelques chaleurs en août, mais aussi des disparitions d'êtres proches.

Pour les jours de neige et de glace, je remercie les équipes qui quotidiennement -malgré certaines agressions verbales regrettables- ont dégagé les rues prioritaires, les écoles, les carrefours en premier ; et je ne doute pas que les concitoyens ont su comprendre l'extrême difficulté rencontrée et partageront nos efforts si une telle météo se reproduit. Nous n'oublierons pas les caravanes qui ont envahi le parking des terrains de sport en octobre. Nous avons du attendre fin novembre pour qu'ils se déplacent soit à Villiers Saint Frédéric (chez eux) ou à Jouars-Pontchartrain.

Dès le lendemain de leur départ, un dispositif anti-intrusions a été mis en place.

• 2011 est devant nous.

La révision du document local d'urbanisme est un temps fort dans la vie d'un village. Après une large concertation et un très important travail de plus de deux ans, un projet a été arrêté en septembre 2010 par le Conseil Municipal. L'enquête publique est retardée pour des raisons administratives et techniques de rédaction. Mais le travail principal est fait, et nos engagements nous ont permis d'être en règle avec les exigences de l'Etat en termes de gestion de l'espace, de logements sociaux obligatoires et de modernisation légale.

Le projet de centre bourg est arrêté : plus de 16 000 m² constructibles en cœur de village, c'est un défi auquel nous nous sommes attelés depuis trois ans et demi déjà, avec le concours financier de l'Établissement Public Foncier des Yvelines. Un bailleur social pour 46 logements à loyers encadrés a été choisi, ainsi qu'un aménageur-promoteur pour le reste de l'opération, soit environ 80 logements en accession libre.

Une enquête publique spécifique, ouverte du 3 janvier au 4 février, a eu pour objet une modification partielle du POS encore en vigueur et la maîtrise foncière du projet. Après le dépôt d'un permis de construire, l'achèvement est attendu vers la fin 2013.

Nous allons aussi étudier et finaliser le contenu d'un programme d'investissement en sollicitant les subventions de la Région et du Département. Nous investirons une part des finances communales tout en évitant les hausses d'impôts ou le recours à l'emprunt. Soyez rassurés, la situation financière de la commune est saine tant en endettement qu'en économies de gestion, tout en maintenant des taux d'imposition très modérés.

• Communauté des Communes «Cœur d'Yvelines»

Nous travaillons toujours en bonne intelligence et efficacement avec les autres bourgs de la communauté. Des réussites :

- l'aire d'accueil des gens du voyage (sur le site de Gaz de France à Beynes) avec une perspective réaliste de mise en service pour le mois de septembre.
- la construction de la déchèterie est attendue cette année, et nous suivons les procédures.
- après l'acquisition de terrains destinés à une zone d'activité sur Saint-Germain-de-la-Grange, l'aménagement de cette zone se limitera probablement à l'assainissement.
- le Relais intercommunal destiné aux assistantes maternelles, rencontre un franc succès et nous souhaitons qu'il suscite de nouvelles vocations.
- l'ouverture, début 2011, de la crèche intercommunale qui concerne Jouars-Pontchartrain, Neauphle-le-Château, Villiers Saint-Frédéric et l'hôpital. Cet équipement complète un dispositif amorcé avec les crèches de Beynes et Thiverval-Grignon. Cette crèche répond bien à notre attente puisque toutes les demandes enregistrées avant le mois d'octobre ont reçu une réponse favorable.

• Subsiste un sujet majeur : le devenir de Cœur d'Yvelines.

La réforme des collectivités locales nous met en situation incertaine. Nous ferons tout notre possible pour ne pas entrer dans une de ces structures énormes dont les services de l'État sont friands. Cœur d'Yvelines et les communes du canton ont adopté une motion en ce sens et nous n'entendons pas nous écarter du cadre qui y est défini. La loi prévoit que les périmètres des communautés de communes ou d'agglomérations seront arrêtés dès cette année.

VŒUX AU PERSONNEL

En ce vendredi de janvier, M Bernard Joppin, les membres du conseil municipal et Mme Sophie Soismier, ont reçu les membres du personnel municipal à l'occasion des vœux 2011.

Monsieur le Maire a particulièrement remercié l'ensemble des employés et leur encadrement, pour leurs prestations professionnelles de

l'année 2010, et pour l'état d'esprit dont chacun a pu faire preuve.

Instants sympathiques et décontractés pendant lesquels il a souhaité à tout le personnel municipal une excellente année personnelle et professionnelle.

De délicieuses galettes des rois ont ensuite été partagées, et les couronnes des reines et rois, ont fait le tour des têtes avec des photos historiques à la clef.



VŒUX AUX COMMERÇANTS

Ce lundi 24 janvier les commerçants ont été réunis en salle du conseil, pour accueillir les nouveaux commerçants, remercier les anciens et leur associer des efforts accomplis pendant l'année écoulée.

Monsieur le maire et l'ensemble du conseil ont souhaité une très bonne année à toutes ces personnes, qui tout le long des jours, font ce que le village



est réellement, un bourg sympathique et ouvert, avec un sens aigu de l'accueil et du service rendu.



INFOS PRATIQUES

► Horaires d'ouverture de la Mairie :

- Lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h15,
- Mardi de 9h à 12h,
- Mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h,
- Jeudi de 9h à 17h sans interruption,
- Dernier samedi du mois de 9h à 12 h.

Le service de l'Urbanisme est ouvert les mercredis et vendredis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

► Téléphone : 01 34 91 00 74

► Télécopieur : 01 34 89 57 20

► Email :

mairie.neauphle@wanadoo.fr

► Site Web :

www.neauphle-le-château.com

PERMANENCES DES ÉLUS

► MONSIEUR LE MAIRE INTERCOMMUNALITÉ

Bernard JOPPIN

Sur rendez-vous

► FINANCES - COMMUNICATION INTERNE

Michèle TROIZIER - Maire-Adjoint

Sur rendez-vous

► FÊTES /ASSOCIATIONS/FLASH/ COMITÉ DES FÊTES

Philippe Leblond - Maire-Adjoint

Sur rendez-vous

► TRAVAUX - SERVICES TECHNIQUES

Jacques GAURIAU - Maire-Adjoint

Sur rendez-vous

► ÉCOLES - CANTINE - GARDERIE

Maurice GAUDIN - Maire-Adjoint

Sur rendez-vous

► URBANISME

Marie-Claude GUIDÉE - Maire-Adjoint

Sur rendez-vous

► COMMUNICATION

Alain JUND - Maire-Adjoint

Sur rendez-vous



A PROPOS

SERVICE NATIONAL LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ

Le recensement (filles et garçons) est obligatoire à 16 ans.

Dans le cadre de la professionnalisation des Armées décidée par le Président de la République, et pour remplacer le service militaire obligatoire, la loi du 28 octobre 1997 a créé un ensemble d'obligations s'adressant à tous les jeunes français, garçons et filles. Cette réforme a institué un nouveau « service national » en instaurant un véritable « parcours de citoyenneté »

Son objectif est simple : susciter une prise de conscience collective des devoirs que tout citoyen a, envers l'effort de défense nationale.

Votre participation, aujourd'hui, à la défense nationale, se traduit par les 3 étapes obligatoires du « parcours de citoyenneté » :

- L'enseignement de défense a été prévu dans les programmes scolaires des classes de 3^{ème} et de 1^{ère}.
- Recensement obligatoire à 16 ans – cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent votre seizième anniversaire à la mairie de votre domicile

muni du livret de famille et de votre carte nationale d'identité.

La mairie vous remettra une **ATTESTATION DE RECENSEMENT** qu'il est primordial pour vous de conserver précieusement : en effet, cette attestation vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire et même conduite accompagnée).

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans.

- La journée d'appel de préparation à la défense (JAPD) – Une occasion unique de contact direct avec la communauté militaire, et de découverte des multiples métiers et spécialités, civiles et militaires qu'offre aujourd'hui aux jeunes la Défense.

Opportunités professionnelles mais également opportunité d'aide spécifique pour les jeunes en difficulté qui pourront obtenir des conseils d'orientation.

En fin de journée un **CERTIFICAT DE PARTICIPATION** vous sera remis.

ELECTIONS

Les prochaines élections sont fixées les 20 et 27 mars 2011. Ces élections cantonales auront exceptionnellement une durée de 3 ans.

La campagne officielle débutera le lundi 7 mars 2011 pour prendre fin le samedi 19 mars à minuit (article R.36 du code électoral). En cas de second tour, elle débutera le lundi 21 mars et prendra fin le samedi 26 mars à minuit.

Le jour du scrutin, n'oubliez pas de vous munir de votre carte d'électeur et d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire).

Voter par procuration

Si vous êtes dans l'impossibilité d'être présent ou de vous déplacer physiquement le jour du scrutin, vous pouvez donner procuration (pour un seul scrutin) à un autre électeur de votre choix (inscrit à Neauphle). Pour cela, vous devez vous rendre le plus tôt possible à la Gendarmerie (du domicile ou du lieu de travail), muni de votre carte d'électeur, d'une pièce d'identité. Vous devrez communiquer les noms, prénoms (nom de jeune fille pour les femmes) de la personne à qui vous souhaitez donner procuration ainsi que son adresse, son bureau de vote et sa profession.

« Voter en vous déplaçant ou par procuration permet de ne pas laisser les autres décider sans vous »

INSCRIPTIONS ÉCOLE MATERNELLE :

Maternelle Rentrée Scolaire 2011/2012

Votre enfant a ou va avoir 3 ans cette année et est donc en âge d'être scolarisé à la rentrée prochaine au mois de septembre 2011.

Les inscriptions sont à faire, en Mairie, avant le 1^{er} mars 2011 au plus tard.

Pour ce faire, vous devez être munis : de votre livret de famille, d'un justificatif de domicile et du carnet de santé de l'enfant.

Une réunion d'informations, réservée exclusivement aux parents, aura lieu courant avril au sein de l'école maternelle. A l'issue de cet échange, les parents pourront s'inscrire pour choisir une date de rendez-vous afin de rencontrer la directrice pour l'admission définitive de leur enfant.

Par ailleurs, une visite de l'école maternelle, du centre de loisirs et de la cantine sera organisée courant juin 2010 en présence des enfants.

Ecole Maternelle " Les Petites Fiches "
18, rue du Docteur Grellière
78640 NEAUPHLE LE CHATEAU
Téléphone : 01.34.89.25.06
Contacter par email

INSCRIPTIONS CENTRE DE LOISIRS :

Le centre de loisirs fonctionnera : du 4 au 29 juillet, les 29, 30, 31 août et le 1^{er} septembre. Le programme sera à la disposition des familles le 4 avril.

La clôture des inscriptions est fixée au 13 mai.

- Rappel : Horaires et coordonnées de la Mairie
Le lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h15
Le mardi de 9h à 12h
Le mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Le jeudi de 9h à 17h
Le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Le dernier samedi du mois de 9h à 12h.

Nos coordonnées
Tél : 01 34 91 00 74
Fax : 01 34 89 57 20
Adresse : 2 Place aux Herbes - BP 1 - 78640 NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU
Courriel : mairie.neauphle@wanadoo.fr

TRAVAUX SUR BRANCHEMENTS D'EAU

Remplacement des branchements d'eau en plomb sur la Commune - 1ère phase.

Notre commune fait partie du S.I.E.M.M., Syndicat Intercommunal d'Eau de la Mauldre Moyenne, qui a en charge les ouvrages et canalisations de production, de stockage et de distribution de l'eau potable.

La gestion du Service des Eaux, la LYONNAISE DES EAUX, a identifié quelques habitations comme susceptibles d'être raccordées au réseau public de distribution d'eau potable par un branchement en plomb. L'évolution des normes de qualité de l'eau potable conduit à la suppression de la partie publique de ces branchements, jusqu'au compteur d'eau, avant fin 2013.

Dans ce cadre, en accord avec l'ensemble des communes partenaires, le S.I.E.M.M. a décidé d'engager le remplacement des branchements en plomb de son périmètre. Les travaux correspondants ont été attribués à la LYONNAISE DES EAUX. L'opération est prise en charge en totalité par le S.I.E.M.M. et ne sera pas facturée aux riverains concernés.

Les équipes de la LYONNAISE DES EAUX rencontreront les usagers afin de voir la configuration actuelle et future des branchements.

La réussite de ce projet dépend fortement de l'implication de chacun car il s'agit de chantiers multiples tant sur la voie publique qu'en domaine privé. Nous comptons donc sur l'entière coopération des usagers pour les mener à bien dans l'intérêt de tous.

N°	Nom	Mois											
		Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Jun	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
1	LAURENCE												
2	ANGELA												
3	PIERRE												
4	LEON												
5	YVES												
6	YVONNE												
7	YVONNE												
8	YVONNE												
9	YVONNE												
10	YVONNE												
11	YVONNE												
12	YVONNE												
13	YVONNE												
14	YVONNE												
15	YVONNE												
16	YVONNE												
17	YVONNE												
18	YVONNE												

Ce tableau n'est pas contractuel. La Lyonnaise des Eaux peut être conduit à le modifier en fonction du déroulement des travaux. En effet, les travaux, sur certaines parties de la commune avancent plus vite que d'autres et de l'avance ou du retard peut entraîner la modification du planning.



DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- 47, avenue de la République : réfection clôture - (N.O) le 26/10/2010
 - 46, avenue de la République : remplacement poteaux et portail - (N.O) le 26/10/2010
 - 10, place aux Herbes : changement façade commerciale - (N.O) le 09/11/2010
 - 9, rue de la Gouttière : remplacement portail - (N.O) le 19/11/2010
 - 29, Grande Rue : ravalement et suppression d'une enseigne - (N.O) le 19/11/2010
 - 55, rue du Dr Grellière : mur de clôture - (N.O) le 19/11/2010
 - 8, avenue de Châtron : réfection clôture et agrandissement portail - (N.O) le 19/11/2010
 - 63, Grande Rue : opposition (incompatible avec cadre paysagé) le 24/11/2010
 - 31, rue de Villancy : abri de jardin - (N.O) le 30/11/2010
 - 15, rue des Soupirs : division de lots - (N.O) le 29/11/2010
 - 9, rue du Dr Grellière : réfection clôture, remplacement portail - (N.O) le 02/12/2010
 - 52, avenue de la République : remplacement clôture - (N.O) le 02/12/2010
 - 21, rue des Ecarts : ravalement - (N.O) le 02/12/2010
 - 3, place aux Herbes : remplacement fenêtres - (N.O) le 18 /12/2010
 - Sente de la Ferme : pose châssis de toit sur garage - (N.O) le 17/12/2010
 - 99, route de Saint-Germain : remplacement volets - (N.O) le 17/12/010
 - 51, rue du Dr Grellière : auvent - (N.O) le 31/12/2010
 - 53, avenue de la République : Rempl menuiseries + création d'une fenêtre - (N.O) le 03/01/2011
 - 32, rue de la Gouttière : remplacement des menuiseries - (N.O) le 03/01/2011
- (N.O) : Non-opposition -
(O) : Opposition -
(R) : Rejet

Suite en page 7

RAPPEL OM VÉGÉTAUX À PARTIR DE MARS

LA POUBELLE MARRON
DÉCHETS VÉGÉTAUX

Le conteneur doit recevoir le gazon, les fleurs coupées, les feuilles mortes. Les produits de l'égagage pourront toujours être présentés en fagot de moins de 1,50 m de long avec des branches de moins de 10 cm de diamètre.

Ce bac doit être sorti, c'est nouveau, le MERCREDI SOIR.

Il est à noter que plus aucune distribution de sacs ne sera effectuée.



LES BRÈVES

L'AVENTURE FANTASTIQUE CONTINUE...



Claude Dhaille nous a quittés, ses livres continuent à vivre. Nous pensons à la douleur de ses proches, mais la vie de l'écriture perdue sur les pages.

Il nous avait expliqué, avec beaucoup d'émotion, en nous apportant la nouvelle édition des aventures de Corentin (le petit fils de Claude) et de ses amis, cette nouvelle histoire dans laquelle il avait voulu encore une fois nous intéresser et nous faire voir les risques que court la folle humanité. Comme le premier, ce nouveau livre nous entraîne dans des péripéties fantastiques qui plairont aux « pas-trop-petits » comme aux « très-grands »...

MENACE SUR L'UNIVERS

Tout commence par la découverte d'une Pierre Noire faite par l'un des amis de CORENTIN, VALENTIN. Comme ces enfants sont extrêmement débrouillards et savent ne rien se faire refuser, ils arrivent à la soumettre à « l'œil » d'un microscope électronique, ce qui

les amène à faire une autre découverte : cette pierre-fossile remonte au fameux Big-bang. Voilà qui pourrait aider à percer définitivement les mystères de la création de notre univers... Et qui confirme que la montée progressive de la température menace notre planète comme bien d'autres. Un mystérieux personnage, ALTAMOS se rangera aux côtés des enfants pour tenter d'enrayer l'irréparable. Rien n'assure qu'ils y réussiront...

« On croit que la mort éloigne, mais c'est le contraire : la mort rapproche. C'est un peu comme si en parlant de ma mère avec Anne, en repensant à elle sans cesse, je l'aimais plus et, en l'aimant plus, je la faisais revivre. »

Une enfance dans les années cinquante au sein d'une famille placée sous l'ombre d'un père passionné de littérature (Traducteur d'Anglais) et d'une mère à la fois crainte et admirée (Peintre). Les instants du passé remontent à la surface, entre la maison familiale au charme de Neauphle-le-Château et les incursions dans le Saint-Germain-des-Prés des années 50.

Un récit intimiste sur les non-dits et les zones d'ombre d'une figure maternelle énigmatique, une élégie à la mère disparue qui dessine le puzzle d'une enfance de l'après-guerre, c'est le livre d'Antoine Silber « LE SILENCE DE MA MÈRE ». Il est venu le lancer dans le village où il a passé son enfance. Autour de ses amis, en ce soir de janvier 2011, il raconte. « Je me souviens, à la fin de la messe le dimanche, nous passions le nez par le soupirail pour regarder le boulanger faire son pain ». Il est intarissable. « « Le village pour moi, ce sont les odeurs d'oranger, à l'époque les écoulements de l'usine allaient dans la nature par un petit ru, et les parfums se répandaient dans la campagne ». Le film de son enfance continue de se dérouler « Nous faisons du théâtre et du jazz avec les « CHUMS » et son rock and roll ».

Devant moi, ses yeux s'évadent dans la vision du passé : « Nous allions faire du judo chez Périer, nous mettions les tatamis dans l'atelier ». Pendant ce temps, son frère et sa sœur ajoutent des anecdotes. « Tu te souviens l'horloger de Neauphle ? » Et plus loin : « Mais non, c'était M Perruchot le Directeur ! » Je les entends, je les regarde, je comprends et nous ressentons tous cette forte identité, ces racines enfouies dans la terre natale. La mère est aussi le lieu de l'origine, avec ses odeurs, ses formes. Ceux qui en sont privés, comprendront, partageront.

Merci à la famille Silber, et à Antoine d'être venu échanger ses idées et parler de son livre avec nous. Et vous quelle est votre madeleine de Proust ? Quelle est le souvenir de votre enfance ?



LE CARNET

NAISSANCES

- Tylhio Sadjji Marley DIVIEN né le 13 octobre 2010 à LE CHESNAY (78)
- Charly Louis Gabriel MAUCLAIRE né le 14 octobre 2010 à TRAPPES (78)
- Lino MAZEL né le 21 octobre 2010 à RAMBOUILLET (78)
- Keziah Steeven LESTRAT né le 3 novembre 2010 à VERSAILLES (78)
- Maëlys Christine Danièle MESNIL née le 26 novembre 2010 à VERSAILLES (78)
- Stanislas Jean-Pierre BONNEAU né le 11 décembre 2010 à RAMBOUILLET (78)
- Louis Eric Francis BOUCHERY né le 24 décembre 2010 à RUEIL-MALMAISON (92)
- Noam HAFFNER BERTHEBAUD né le 7 janvier 2011 à VERSAILLES (78)
- Colombe Margaux KALFON CAFFARD née le 12 janvier 2011 à NEUILLY-SUR-SEINE (92)
- Léandra Isabelle Simone HIPPOCRATE née le 14 janvier 2011 à VERSAILLES (78)
- Sasha Lynn ROLDEGOISE née le 26 janvier 2011 à TRAPPES (78)
- Raphaël Laurent MICHEL né le 29 janvier 2011 à TRAPPES (78)

DÉCÈS & TRANSCRIPTION

- Serge Pierre CHARRIER né le 21 novembre 1945 à MARCILLAC (33) - Décédé le 19 octobre 2010 à LE CHESNAY (78)
- Michel Gilbert Charles BERNARD né le 7 novembre 1958 à ROMANS-SUR-ISERE (26) - Décédé le 22 octobre 2010 à Paris 7ème
- Jérôme BONNET né le 25 juillet 1977 à BREST (29) - Décédé le 21 novembre 2010 à YSSINGEAUX (43)
- Joanna Anaïs COLLONGETTE née le 15 janvier 1992 à RAMBOUILLET (78) - Décédée le 24 décembre 2010 à LA VERRIERE (78)
- Jean Claude Georges BOCHER né le 17 mai 1930 à BOULOGNE-BILLANCOURT (92) - Décédé le 31 décembre 2010 à JOUARS-PONTCHARTRAIN (78)
- Claude Philippe Louis DHAILLE né le 28 mars 1933 à Paris 14ème arrondissement (75) - Décédé le 3 janvier 2011 à NEAUPHLE-LE-CHATEAU (78)



COMPTE RENDU SUCCINCT DES CONSEILS MUNICIPAUX

8 NOVEMBRE 2010

- APPROUVE, à l'unanimité, le compte-rendu du lundi 20 septembre 2010.
- DECIDE, à l'unanimité, pour l'opération Centre Bourg, de retenir le projet de WINDSOR, assisté de VALERIA,
- APPROUVE, à l'unanimité, la demande de participation des familles pour le départ en classe de découverte des classes de CP/CM1 et CE1/CE2, au Centre de vacances Georges Moustaki aux Moussières du 24 au 29 janvier 2011,
- APPROUVE, à l'unanimité, les taux et prestations négociés pour la commune de Neauphle-le-Château par le Centre Interdépartemental de Gestion dans le cadre du contrat-groupe d'assurance statutaire,
- DECIDE, à l'unanimité, de procéder au vote de virement de crédits sur le budget de l'exercice 2010,
- DECIDE, à l'unanimité, de l'attribution et de la modulation de l'indemnité spécifique de service (I.S.S.) aux agents relevant des cadres d'emplois d'ingénieurs, de techniciens supérieurs et de contrôleurs territoriaux, de maîtrise et aux agents techniques,
- DÉCIDE, à l'unanimité, de l'institution et de la modulation de l'indemnité d'administration et de technicité (I.A.T.) au bénéfice des fonctionnaires titulaires ou stagiaires de catégorie C ou B des filières : administrative, technique et animation,
- DECIDE, à l'unanimité, d'accorder et de moduler l'indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires (I.F.T.S.) aux fonctionnaires titulaires de catégorie B,
- DECIDE, à l'unanimité, de nommer Monsieur Jean WEBER en tant que membre élu du CCAS,

- DECIDE, à l'unanimité, de donner un avis favorable pour l'adhésion de la commune de MÉRÉ au SIARNC, sur la base d'une redevance d'assainissement sur ce territoire de 2,20 euros HT / M³, du 1er janvier au 31 décembre 2011, et d'un objectif d'harmonisation à terme,
- PREND ACTE, à l'unanimité, de la communication du rapport Annuel 2009 du Syndicat Intercommunal de Transport et d'Équipement de la Région de Rambouillet - SITERR.

13 DECEMBRE 2010

- APPROUVE, à l'unanimité, le compte-rendu du lundi 8 novembre 2010.
- APPROUVE et DECIDE, à l'unanimité, d'appliquer les nouveaux tarifs de la Cantine et de l'Accueil de Loisirs, à compter du 1er janvier 2011.
- APPROUVE, à l'unanimité, la demande de participation des familles pour le départ en classe de découverte des élèves de CE1, en Dordogne du 6 au 10 juin 2011.
- AUTORISE, à l'unanimité, l'engagement en 2011 des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du budget 2010.
- PREND ACTE, à l'unanimité, de la communication des rapports d'activité et annuel 2009 de la Communauté de Communes « Cœur d'Yvelines » sur le service d'élimination des déchets ménagers et assimilés.

14 JANVIER 2011

- DECIDE, à l'unanimité, de reporter l'enquête publique, relative à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, prévue du 24 janvier 2011 au 4 mars 2011,



Suite de la page 5

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- 32, rue de la Gouttière : remplacement porte en châssis fixe - (N.O) le 17/01/2011
- 63, Grande Rue : panneaux photovoltaïque - (N.O) le 10/01/2011
- 22, rue Louis de Cossé-Brissac : châssis de toit - (N.O) le 25/01/2011
- 2, chemin de Bricassard : Modification de clôture - (N.O) le 25/01/2011
- 4, impasse des Taillis : remplacement portail - (N.O) le 07/02/2011
- 4, place aux Herbes : ravalement et réfection mur de clôture - (N.O) le 07/02/2011
- 40, route de Saint-Germain : remplacement porte de garage - (N.O) le 07/02/2011
- 14, rue d'Orbec : pose de fenêtres de toit et ravalement façade - (N.O) le 07/02/2011
- 7, rue de la Gouttière : Sauna - (N.O) le 07/02/2011
(N.O) : Non-opposition -
(O) : Opposition -
(R) : Rejet

PERMIS DE CONSTRUIRE

- 18^{er}, rue Marius Minnard : Aménagement combles par pose de châssis de toit - Accordé le 19/11/2010
- 4, rue des Cents Arpents : modifications sur permis existant - Accordé le 18/11/2010
- 89, route de Saint-Germain : modifications façades sur permis existant - Accordé le 03/02/2011
- 17, rue de Villancy : Châssis de toit - ravalement - remplacement menuiseries - Accordé le 03/02/2011

INAUGURATION DE LA CRÈCHE

La splendide crèche intercommunale sera inaugurée le 26 février 2011, et fera l'objet d'un prochain reportage.



LA VIE DE LA COMMUNE

LES NOUVEAUX ARRIVANTS

Alain Jund

Comment acheter à Neauphle quand on n'y est jamais venu ?

Christophe voulait se rapprocher de la nature, de son travail, et poser la famille dans un grand bol d'air pur en se rapprochant de son job. Emmanuelle a quitté Paris presque à regret, en s'éloignant de ses amis, de la ville familière.

Ils ont cherché longtemps entre Paris et Rambouillet. Finalement c'est Neauphle qui les a séduits pour sa place centrale, ses vieilles pierres, son relief : « un village à part » et ont trouvé une rue, une maison presque par hasard. Christophe a rencontré très vite l'odeur de la terre, des feuilles mortes et des feux de bois. « J'ai découvert les joies du jardinage, cela me change tellement de mon univers professionnel... » et « Ici on voit les

saisons ». Emmanuelle aura patienté un long hiver pour enfin se retrouver chez elle. « Heureusement les voisins sont adorables ».



Avec des jumeaux de 4 ans Gaétan et Loïc et un petit Quentin de 18 mois, le couple n'a pas le temps de penser à autre chose. D'autant que leurs jobs respectifs (ils ont signé le serment d'Hippocrate) avalent goulûment le temps de leurs jours. Maintenant les enfants sont ravis de leur classe de maternelle, et les parents d'avoir eu une place (3 jours par semaine) à la nouvelle crèche pour le dernier-né. Dans leurs temps de loisirs ils imaginent déjà : pour lui la photo, pour elle la musique (endormie sur les portées), pour eux le tennis, le vélo, et le partage en famille et entre amis d'un environnement qui leur plaît.

Bienvenue à Neauphle !



LA NOUVELLE GRIOTTE

Après 18 ans de bons et goûteux services, les propriétaires de « La Griotte » ont quitté Neauphle-le-Château pour céder leur restaurant à Estelle et Laurent.

Ce qui a amené ce jeune couple dans ce lieu fort agréable, situé en plein milieu de l'Avenue de la République, est une aventure peu commune. Imaginez deux jeunes cadres, l'un à Versailles dans une étude de notaire, l'autre à la Défense dans une grande direction de ressources humaines, qui se disent ensemble, un matin : « Et si nous faisons un métier qui nous plaise et nous permette de travailler à notre guise ? »

Des idées comme ça, on en a tous, un jour ou l'autre. Mais eux, loin de se contenter d'en rêver, ils l'ont fait ! Ils ont repris le chemin de l'école, l'une pour connaître le travail compliqué

d'une grande cuisine de restaurant, l'autre pour apprendre la gestion d'une entreprise. Et les voilà arrivés dans notre petite ville avec une soif de bien servir et un appétit d'entreprendre, à la mesure de leur passion qui s'exprime par cette phrase : « Depuis que nous travaillons dans la restauration, nous n'avons jamais eu l'impression d'aller au boulot ! ».

Le résultat est qu'en cinq mois, ils ont déjà réussi à se constituer une très jolie clientèle, qui grossit au fil des jours par le bouche à oreille.

C'est Estelle qui est aux fourneaux, composant les menus et les mijotant du

mardi midi au dimanche midi¹, en changeant chaque semaine l'une des cinq entrées, l'un des cinq plats et l'un des cinq desserts, selon l'inspiration du moment et les ressources du marché. Dans ces conditions, c'est déjà une soixantaine de mets différents qu'elle a proposés à ses hôtes. Ils s'en sont régalez...

Pour le service, c'est Laurent qui officie. Il sait parfaitement servir les clients, avec la célérité qui s'impose au déjeuner et avec une bonne humeur discrète et une verve tranquille. Autre fonction très importante : il sélectionne les vins pour les adapter à l'offre qui correspond au goût d'aujourd'hui... peu mais bien !

Des projets, ils en ont plein la tête... Mais il faut leur laisser du temps à la fois pour perfectionner leur machine et pour ne pas faire les erreurs de ceux qui brûlent trop vite les étapes.

Une chose est sûre : Estelle et Laurent sont passionnés par leur « Griotte ». Ils ont envie d'y réussir et par-dessus tout de réussir à vous faire plaisir...

Pour avoir une idée plus précise des offres et des prix : www.restaurant-la-griotte.com

¹ Le restaurant est fermé le samedi midi, le dimanche soir et tout le lundi...

RIAM

Le Relais Intercommunal des Assistantes Maternelles a très bien fonctionné en 2010. Sa création a permis des échanges en termes de compétences et de soutien entre les assistantes maternelles.

Se retrouver régulièrement leur permet d'enrichir leurs acquis réciproques, de disposer de soutiens techniques et administratifs et éventuellement de se soutenir en cas de nécessité. Au final, l'enfant est préservé et la famille rassurée. Bravo et merci.



VOYAGE DU CCAS

Quelques photos du voyage d'automne.



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE



L'équipe de la Réserve de Sécurité Civile continue à parfaire son organisation et son entraînement.

En novembre 2010, l'équipe a participé à une formation « Défibrillateur » avec un spécialiste de la Croix Rouge.

Après une formation « théorique », la formation pratique avec le matériel réel sur des mannequins, a permis à chacun de se familiariser avec les gestes qui sauvent. En effet, la rapidité d'intervention, la précision du suivi de la procédure sont essentiels pour venir en aide à la personne concernée. Des gestes simples, mais décisifs qui nécessitent du sang-froid et de la précision avant l'arrivée des pompiers et du Samu. Chacun a participé avec enthousiasme, beaucoup d'application, et un soutien des autres membres du groupe pour automatiser les gestes qui sauvent.

Merci à la Croix Rouge pour le matériel et au formateur pour sa patience et son enthousiasme communicatif. M. Daniel Schaefer a aussi fait le point sur les autres actions en préparation et les procédures de mise en veille.



MARCHÉ D'AUTOMNE

Après une belle première édition, le Comité des Fêtes a renouvelé son Marché d'Automne les samedi 9 et dimanche 10 octobre 2010 à la Maison du Jeu de Paume

Les visiteurs se sont déplacés en nombre à la rencontre d'univers artistiques et gourmands très variés et ont rencontré près de 70 exposants.

Dès 7 heures, les exposants sont arrivés, et s'installent à l'intérieur, d'autres à l'extérieur. Les visiteurs sont venus très nombreux, et de manière régulière tout le week-end. Chacun a pu voyager, à son rythme, pour découvrir des trésors de richesse. Tous sont conquis par la création artistique: des objets détournés, de la marqueterie, du cuir, des créations en sable, des artistes peintres, des sculpteurs, des créations pour bébé, des plantes insolites, des bijoux, de la vaisselle, et encore bien d'autres travaux. Certains font même la rencontre d'un calligraphe, quelle beauté pour les yeux cette superbe écriture. De nombreux visiteurs remplissaient déjà la hotte du père Noël.

Les visiteurs prolongent leur visite par une alléchante balade gourmande. : cette petite tartine de mousse de foie, cette cuillerée de miel, ce « petit verre de vin », cette petite bière bio, ce plat asiatique, ces produits fins, ces cookies sucrés mais aussi très surprenants salés, et bien d'autres encore.

Nous espérons tous que votre visite a été remplie de rencontres, de merveilles et de bons souvenirs.

Un grand merci à vous, exposants et visiteurs. Sans vous, cette journée n'aurait pas été un tel moment de découvertes et d'émerveillements, et rendez-vous en 2011.

ARRÊT SUR IMAGE

Depuis plus de 30 ans, le mois de la photographie se déroule en novembre.

C'est ainsi que de nombreuses expositions photo se tiennent à cette occasion dans toute la France. Cette année encore, le Syndicat d'Initiative a organisé le Salon des Photographes du 20 au 28 novembre 2010 à la Maison du Jeu de Paume.

Différents univers photographiques étaient représentés : couleurs ou noirs et blancs, portraits et paysages, animaux et scènes de rues.

Ainsi, pendant près de 10 jours, les œuvres de 21 artistes photographes se sont côtoyées dans notre galerie temporaire. Les visiteurs ont pu partager un moment privilégié avec ces photographes et échanger sur place directement avec eux dans une ambiance conviviale.

« Certains de nos exposants sont des amateurs passionnés, quelques-uns sont photographes professionnels, certains viennent de Neauphle ou de quelques communes des alentours, d'autres ont traversé la France pour exposer chez nous. Notre souhait est d'offrir aux visiteurs une belle exposition avec des talents variés, vous le voyez, même les images en noir et blanc sont hautes en couleur ! »

Pour ce 5^e salon des photographes, un espace particulier était réservé aux photographes en herbe. Cet espace dédié aux plus jeunes (classes de CM1 et CM2), a permis aux «Grands Photographes» de demain de nous faire partager leurs premiers clichés et ce pendant toute la durée du Salon.

Comme pour les précédentes éditions, les photographes exposants ont élu leur «coup de cœur» du salon. Ces passionnés à l'œil affûté ont porté leurs suffrages sur Xavier Bernard photographe Lyonnais de 29 ans qui participait pour la première fois à notre manifestation Neauphleenne. C'est donc lui qui aura le privilège d'illustrer l'affiche de la prochaine édition.



Vous aussi avez-vous l'œil du photographe averti ? Souhaiteriez-vous nous faire découvrir à votre tour votre univers photographique en participant au 6^e Salon des Photographes de Neauphle-le-Château ?

Alors, n'hésitez pas à nous envoyer par mail quelques lignes sur votre profil et une sélection représentative de votre production photographique à l'adresse suivante : infos@sinlc.fr en indiquant en objet : Salon des Photographes 2011.



Téléthon

Depuis de nombreuses années, le téléthon s'est toujours déroulé au début du mois de décembre. Mais malheureusement, l'hiver à ce moment-là a repris tous ses droits.

Le samedi 4 décembre, jour où de nombreuses associations, les commerçants de Neauphle-le-Château et une foule de bénévoles pleins de courage, se sont mobilisés pour donner rendez-vous à tous les neauphléens, la neige, dès potron-minet, s'est mise à tomber, recouvrant d'un manteau tout blanc et tout gelé, tout ce que les uns et les autres avaient préparé pour l'amusement de tous.

Alors bien sûr la visite des stands, le lâcher de ballons, les promenades en poney comme l'arrivée de Saint-Nicolas, toutes ces activités très sympathiques qui font la joie des petits comme des grands, n'ont pas eu l'audience et les succès qu'ils connaissent habituellement.

Malgré cela, la journée a été très chaleureuse dans les cœurs et la collecte d'argent a tout de même permis de collecter la somme de 7 687 euros. Cela prouve qu'à cœur vaillant de neauphléen, le mauvais temps n'est pas un obstacle et que la générosité ne se refroidit pas dans notre village.

Merci à tous pour les malades qui ont, grâce à cette contribution, toujours plus d'espoir...

7687 €



DÉJEUNER DU CCAS ET APRÈS-MIDI DANSANT

Ambiance amicale et réconfortante, pour ce traditionnel déjeuner du CCAS de décembre, où l'on se raconte les histoires d'hier et d'avant-hier, où l'on retrouve ses amis et l'on accueille des nouveaux.

Avec – comme dit la jeunesse- « les danses de salon », où l'on retrouve ses sensations et ses souvenirs enfouis.

Une superbe journée qui se renouvelle chaque année.



UNE VIE À NEAUPHLE

Jean-Claude KUENTZ

C'est dans une très jolie longère qui réunit l'Avenue de la République à la rue du Dr Grellière que nous a reçus Odette Latoison.

Figurez-vous que moins d'une dizaine d'années après la fin de la seconde guerre mondiale, en 1954 quand, au cinéma, Jean Gabin fait un triomphe dans « L'Air de Paris » avec Arletty, et qu'on applaudit Edith Piaf « Sous le ciel de Paris », Odette et son mari sont venus passer l'été à Neauphle-le-Château dans cette même maison. Elle était enceinte et ne voulait pas trop s'éloigner de Paris où elle vivait alors. Et puis les voyages n'étaient pas si faciles, en ce temps-là...

L'ambiance du village, sa proximité relative avec Paris où son mari a toujours travaillé, la présence d'un jardin et d'un cadre favorable à l'éducation des enfants les ont décidés à s'établir dans ce coin des Yvelines. Quatre enfants, aujourd'hui dispersés un peu partout dans le monde y ont prospéré. Il n'y avait pas de maternelle ni de cantine, il fallait emmener tous les matins les enfants à Versailles au lycée, mais rien ne les a empêchés de recevoir

une solide instruction et de quitter notre région avec de bons diplômes.

Chez Odette, qui ne compte plus ses bougies, règne une atmosphère tranquille, celle d'une vie qui ne l'est pas moins mais qui reste très active : elle se déplace en voiture, fait ses courses toute seule mais limite ses déplacements à Paris. En fait, tout ce qui entoure Neauphle lui suffit bien largement.

Dans notre village, en plus de 50 ans, elle a, bien sûr, vu beaucoup de changements. Mais ils ont été si doux, si paisibles qu'ils n'ont pas pesé ni gâté le cours de la vie. Certes, le temps ne se rattrape guère comme le chantait Barbara, mais il y a les amis et les relations que l'on peut se faire au travers des associations où l'on se rejoint pour y mener des activités plaisantes. (« Heures d'amitiés ».)

Si vous l'interrogez sur son plus beau souvenir, elle vous répondra spontanément qu'elle en a tant et tant qu'elle ne peut dire lequel est le meilleur... Tout en ajoutant aussitôt qu'elle n'en a pas de pire ! Si, peut-être, en 1963, quand il a fait chez nous -17°. Dans la maison, les conduites d'eau étaient gelées et la vie sans eau est extrêmement difficile, non ? Point de nostalgie, juste un regard sur ce temps qui passe.

Ce qui lui manque vraiment ce sont ces commerçants qui ont quitté la place du marché, le marchand de couleurs, les

marchands de journaux, qui lui ont toujours donné de bons conseils, soit pour lui permettre de rattraper une petite catastrophe, soit lui conseiller une bonne lecture. Aujourd'hui, dans les grands jours d'été où la famille se rassemble, elle a autour d'elle ses quatre enfants, ses huit petits-enfants et son arrière petit enfant qui, elle, vit dans la maison à l'étage du-dessous et qui vient voir constamment son arrière-grand-mère pour partager avec elle jeux et rires. Pour Odette, le bonheur est là où l'on est. Et dans le temps où l'on vit. « Oui, je navigue sur le net, je cherche des infos et je lis mon courrier ». Et « Mes escaliers ? Je m'y suis habituée, ils ne me gênent pas ».

D'ailleurs, voilà l'heure du goûter avec sa petite-fille. Retirons-nous sur la pointe des pieds...



REGARDS SUR NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU

est une publication de la Mairie de Neauphle-le-Château - Directeur de la publication : Alain JUND

Conception et réalisation : Arc'ad+ 01 30 21 50 50 - Photo couverture : 2M Image